

Rencontre PIVER

Stratégie énergétique et déclinaison opérationnelle de la CAPSO

01 JUILLET 2026

Sommaire

✓ TRAJECTOIRE de la CAPSO

✓ DEPLOIEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

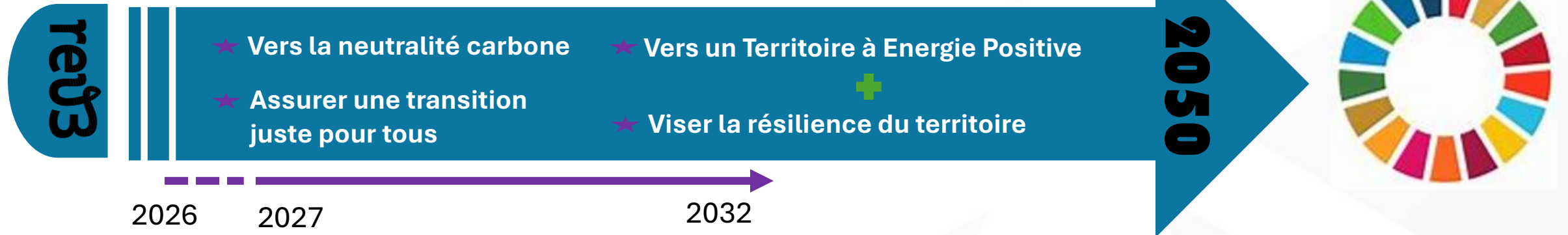
- Réseaux de chaleur : un levier essentiel pour développer les ENR&R
- Autoconsommation collective : un modèle durable pour partager l'énergie locale
- Contrat de chaleur renouvelable : accompagner les porteurs de projets publics et privés

TRAJECTOIRE DE LA CAPSO

TRAJECTOIRE CAPSO

Entre obligations réglementaires et démarches volontaires, la CAPSO affiche une ambition forte à horizon 2050 :

TRANSITION ECOLOGIQUE



Une trajectoire énergétique ambitieuse

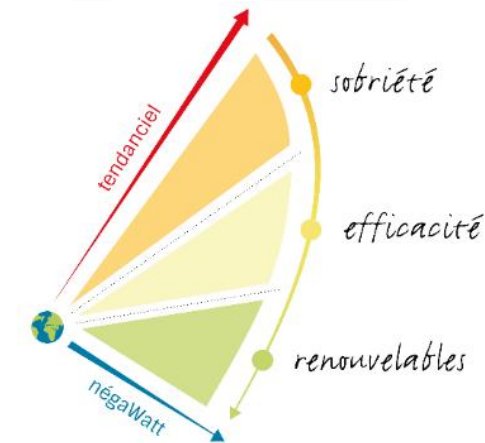
La CAPSO s'engage pour un territoire à énergie positive d'ici 2050

Amplifier et accélérer la production d'ENR&R

Valoriser et exploiter localement les sources d'ENR&R



- ↑ Développer les circuits courts de l'énergie
- ↑ Développer la production d'ENR&R
- ↓ Réduire les consommations énergétiques

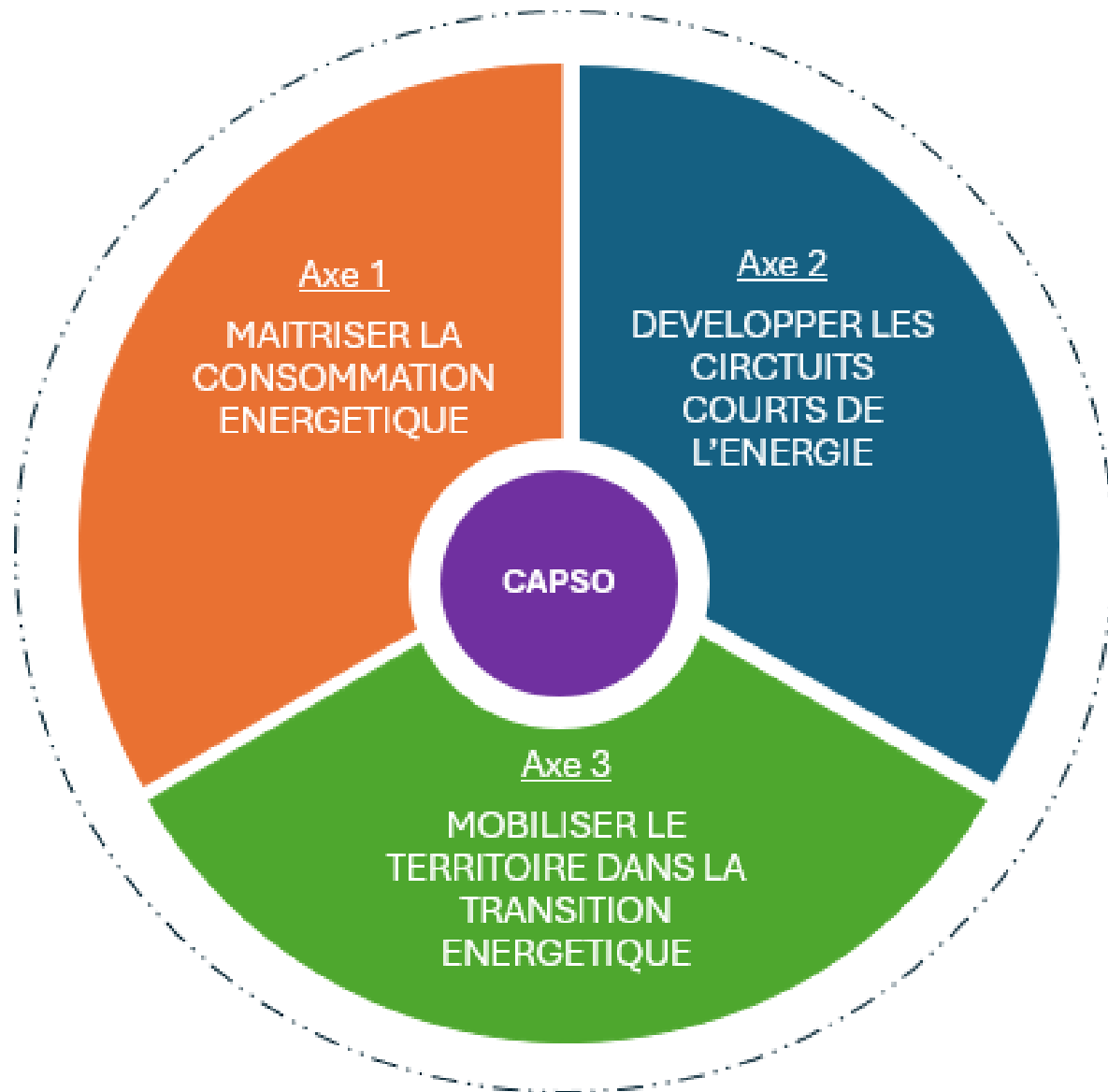


Le rôle clé de la CAPSO dans la transition énergétique

Animation territoriale
Coordination de la TE
Planification énergétique

Être moteur de la transition énergétique
Être acteur de la transition énergétique
Être exemplaire : sur le patrimoine CAPSO

Une stratégie énergétique 2023 -2030



LEVIERS PRIORITAIRES

- Déployer les réseaux de chaleur
- Développer le solaire photovoltaïque en toiture et en ombrières
- Accompagner les porteurs de projets avec le CCRT

DEPLOIEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

RESEAUX DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPSO

Un levier essentiel pour développer les ENR

L'élaboration d'un schéma directeur réseaux de chaleur

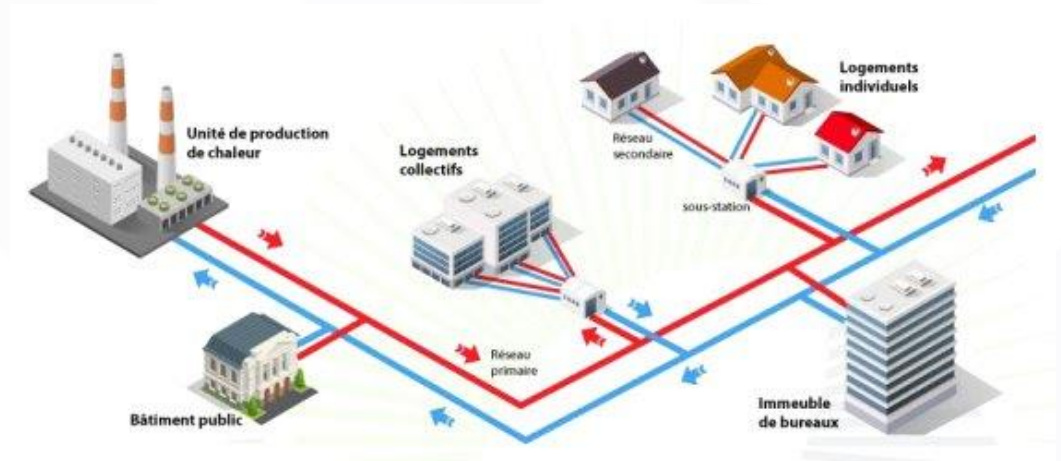


Réseau de chaleur :

un système de distribution d'énergie thermique,

reliant plusieurs bâtiments (appartenant au minimum à 2 Maîtres d'Ouvrages différents),

par une tuyauterie transportant un fluide caloporteur.



Un réseau est constitué d'une chaufferie centrale, un réseau primaire, des ss stations



Développement des ENR&R via la valorisation de ressources locales

Un schéma directeur des réseaux de chaleur sur le territoire de la CAPSO 2022

Une prise de compétence « *Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur* » en avril 2023

3 zones propices identifiées

Zone urbaine :

Phase 1 Arques–Longuenesse–Saint-Omer

Phase 2 Saint-Omer

Zone semi-urbaine: Aire-sur-la-Lys

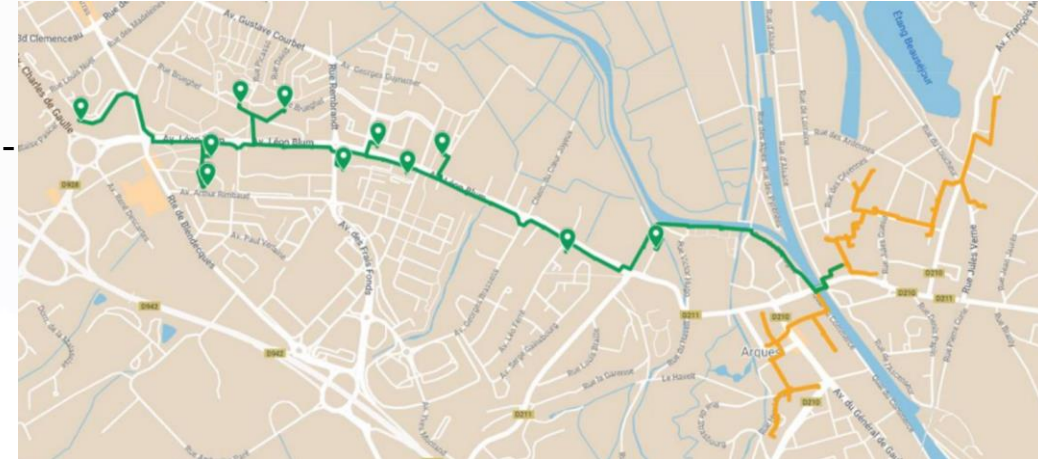
Le réseau de chaleur urbain

Existant (jaune) :

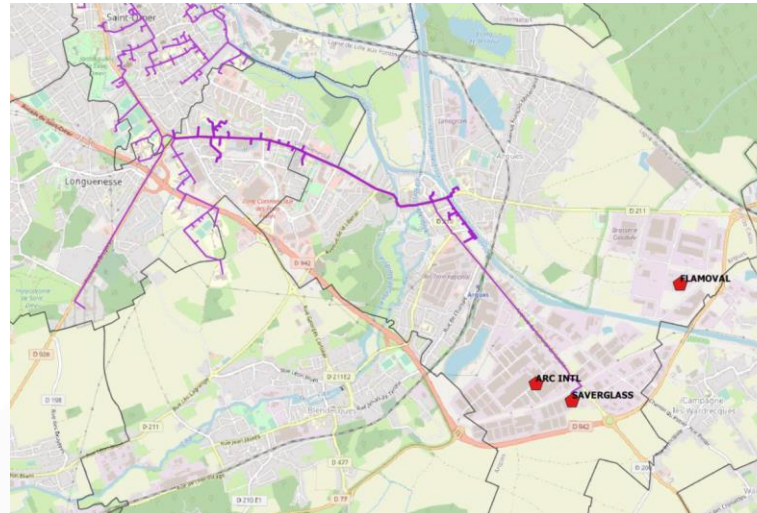
- Réseau de chaleur déjà existant sur la commune d'Arques (20 sous-stations)
- Chaufferie composée d'une Chaudière bois avec Chaudière gaz d'appoint

Développement à court terme (vert) :

- Extension du réseau vers l'ouest de la commune d'Arques, Longuenesse et Saint-Omer (21 points de livraison supplémentaires)
- Puissance : 7,3 MW
- Taux 85% d'ENR
- Livraison prévue en octobre 2026

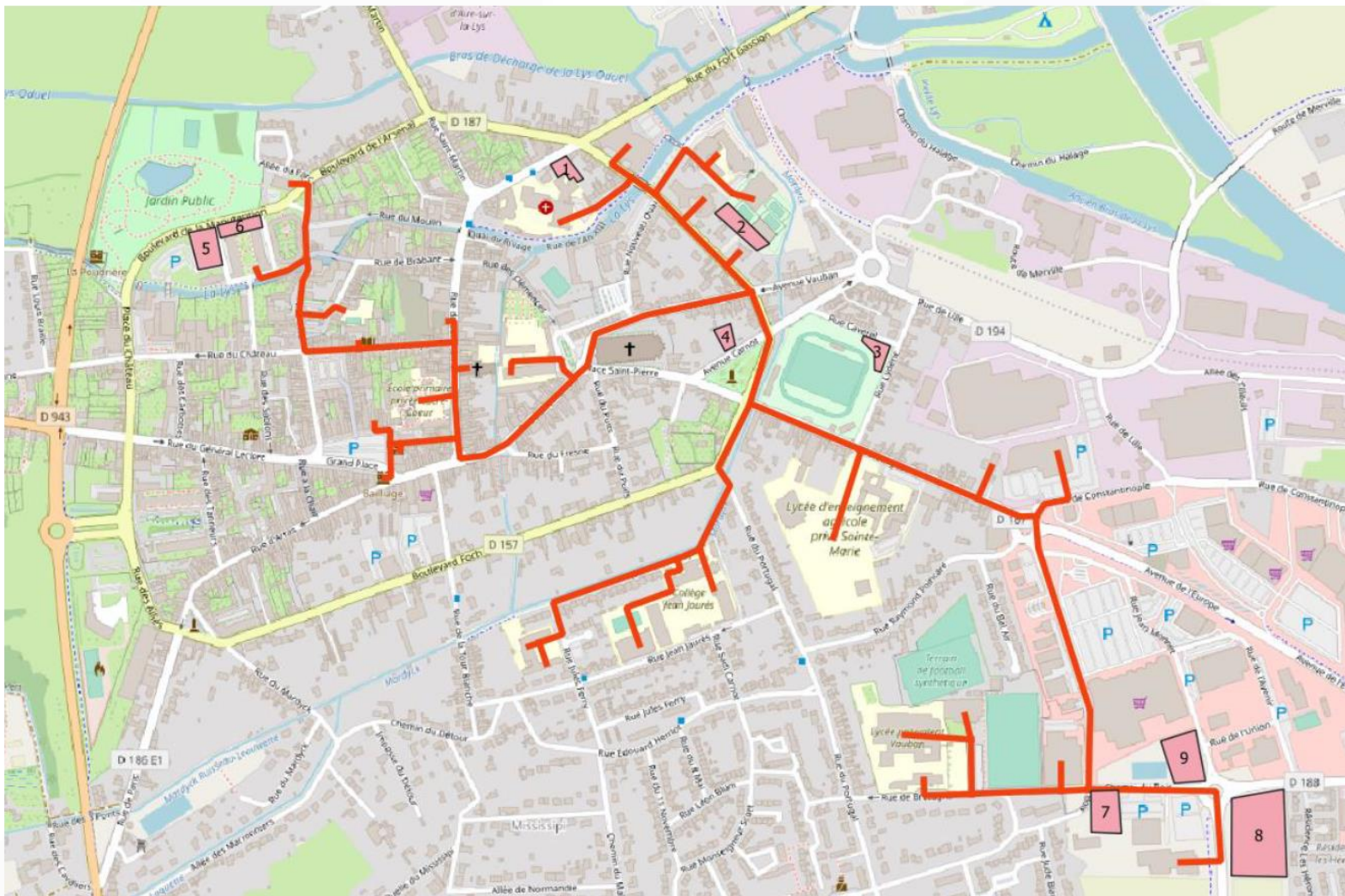


Développement du réseau à long terme



Le projet de réseau de chaleur sur la commune d'Aire-sur-la Lys

- 30 points de livraison possibles
- Puissance : 6,4 MW
- Taux 80% d'ENR
- Engagement de la réflexion courant 2027



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Un modèle durable pour partager l'énergie locale

Autoconsommation collective



Photovoltaïque :

C'est l'énergie qui correspond à la production d'électricité grâce au rayonnement solaire capté par des panneaux photovoltaïques. Ces installations peuvent être implantées sur des bâtiments ou au sol.



L'autoconsommation collective c'est :

- Répartir la production d'une ou plusieurs installation(s) d'énergie renouvelable entre différents consommateurs, qui peuvent aussi être producteurs.
- Mutualiser la production et la consommation d'électricité locale
- Couvrir les besoins par des ENR&R locales
- Raccordement au réseau public.



Evolution de la réglementation :

Deux changements majeurs: extension du périmètre et réhausse des seuils de puissances.

- **Augmentation du seuil de puissance** : de 3 MW à 5 MW .
- **Assouplissement des dérogations** : possibilité d'aller jusqu'à 10 MW sous conditions.
- **Elargissement des périmètres**

AVANTAGES

- ➡ Optimisation de la production locale.
- ➡ Sécurisation des approvisionnements
- ➡ Réduction des coûts énergétiques.
- ➡ Résilience face à la hausse des prix.

Autoconsommation collective

Déploiement de l'autoconsommation collective par la CAPSO

Autoconsommation collective Patrimoniale

✓ Public : La CAPSO produit et consomme pour ses propres bâtiments.

Partage de l'électricité dans l'optique de couvrir une partie des consommations électriques de ses propres bâtiments.

Boucle patrimoniale

✓ Exemplarité de la collectivité

✓ Gouvernance interne : Maitrise totale de l'opération par la collectivité

✓ Budget : fonds propre de la CAPSO et demande de DSIL et Fonds Vert PCAET

Autoconsommation collective ouverte

✓ Public : Collaboration entre les acteurs publics et privés du territoire. Les producteurs et les consommateurs sont issus de ces 2 sphères.

Contrat entre les différentes parties prenantes.

4 opérations :

Soit 22 centrales solaires dont 7 existantes

Et 90 consommateurs (en consolidation)

✓ Dynamique territoriale

✓ Gouvernance ouverte : Modèle public-privé innovant avec une Personne Morale Organisatrice mutualisée = PMO Territoriale

Rôle de la CAPSO : pilotage et coordination multi acteurs

✓ Budget : Fonds propre des producteurs et demande de subventions FEDER pour un montant prévisionnel de 1 232 850 et un cout total d'investissement prévisionnel de 4 969 880€



Autoconsommation collective patrimoniale

👉 Profitant des **nouvelles évolutions dérogatoires**, la CAPSO souhaite consolider sa **boucle d'autoconsommation patrimoniale** :

- ✅ **Les archives** : à la suite à la réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil des archives communautaires en 2024-2025, la toiture est équipée de 50 kWc de panneaux solaires.



- ✅ **La maison de santé d'Eperlecques** (démarche en cours), de 25 kWc



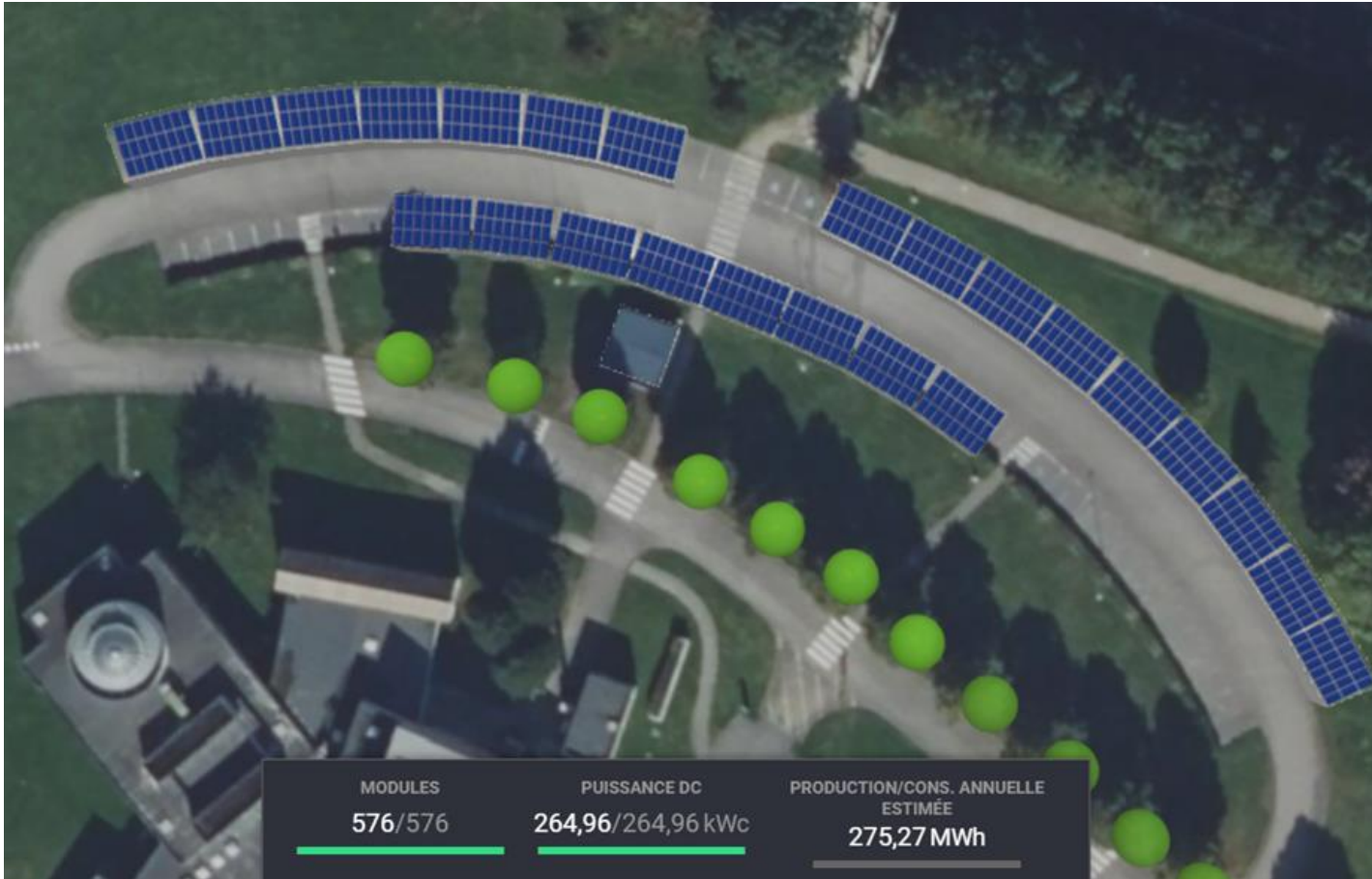
- ✅ **Le moulin Manessier** (démarche en cours), de 7kWc

- ✅ **PROJET EILCO**



Projet EILCO

- Ombrières : 265 kWc installés 24 travées ou 48 (3 places de parking)
- Puissance 265 kWc



Arbres de 15 m de haut



Candélabres de 20 m

✓ Limitation du nombre de travées afin de valoriser les places les moins ombragées tout en gardant une centrale compacte pour limiter les linéaires de câbles

Projet EILCO

La centrale alimentera une boucle d'autoconsommation patrimoniale, composée uniquement de bâtiments appartenant à la CAPSO.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des **16 consommateurs présélectionnés** ainsi que la proportion estimée d'énergie autoconsommée issue de la centrale photovoltaïque.

Piscine AQUALYS (39%)
Piscine communautaire Arques (17%)
ENERLYA (2%)
Siège pôle territorial (3%)
Maison du développement économique (2%)
Maison des services publics (2%)
Maison de l'Habitat (2%)
Espace Petite Enfance (1%)
Garage des ordures ménagères (5%)
Conservatoire musique et Danse (0,1%)
La Station 250 kV A (9,3%)
La Station 48 kVA (0,9%)
BAPSO (11,6%)
Complexe de la Hem (2,1%)
Pôle multimodale de la gare (0,9%)
Lampisterie (0,8%)



Part de la production consommée en (%) : 99,2 %

Autoconsommation collective ouverte

Contexte du projet :

Réalisation d'une **étude de faisabilité** en vue de la mise en œuvre de **cinq projets solaires en autoconsommation collective** sur le territoire de la **CAPSO**, impliquant des **acteurs publics et privés**.

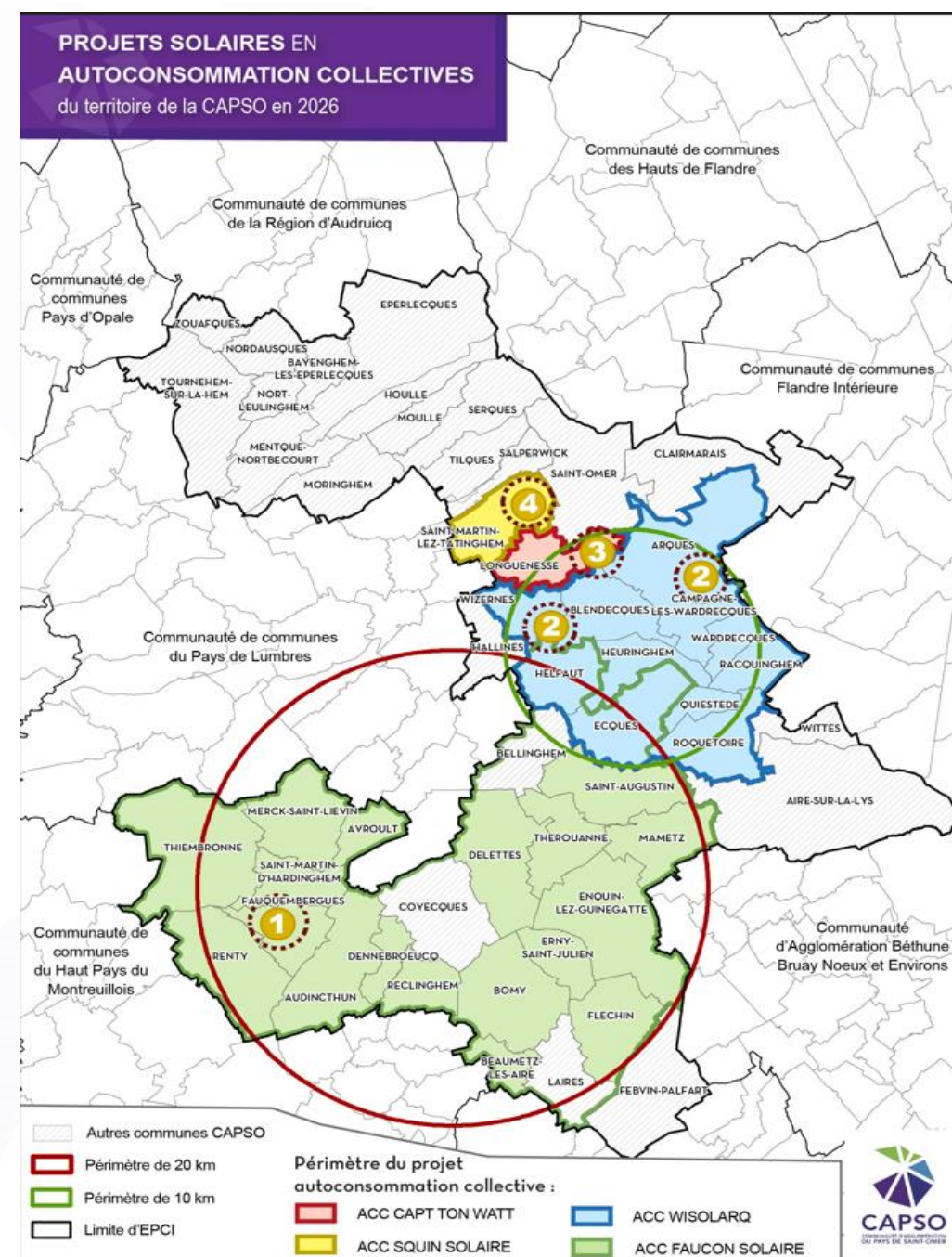
Objectif

Permettre de **consommer une électricité verte, produite localement, à un tarif fixe et avantageux**.

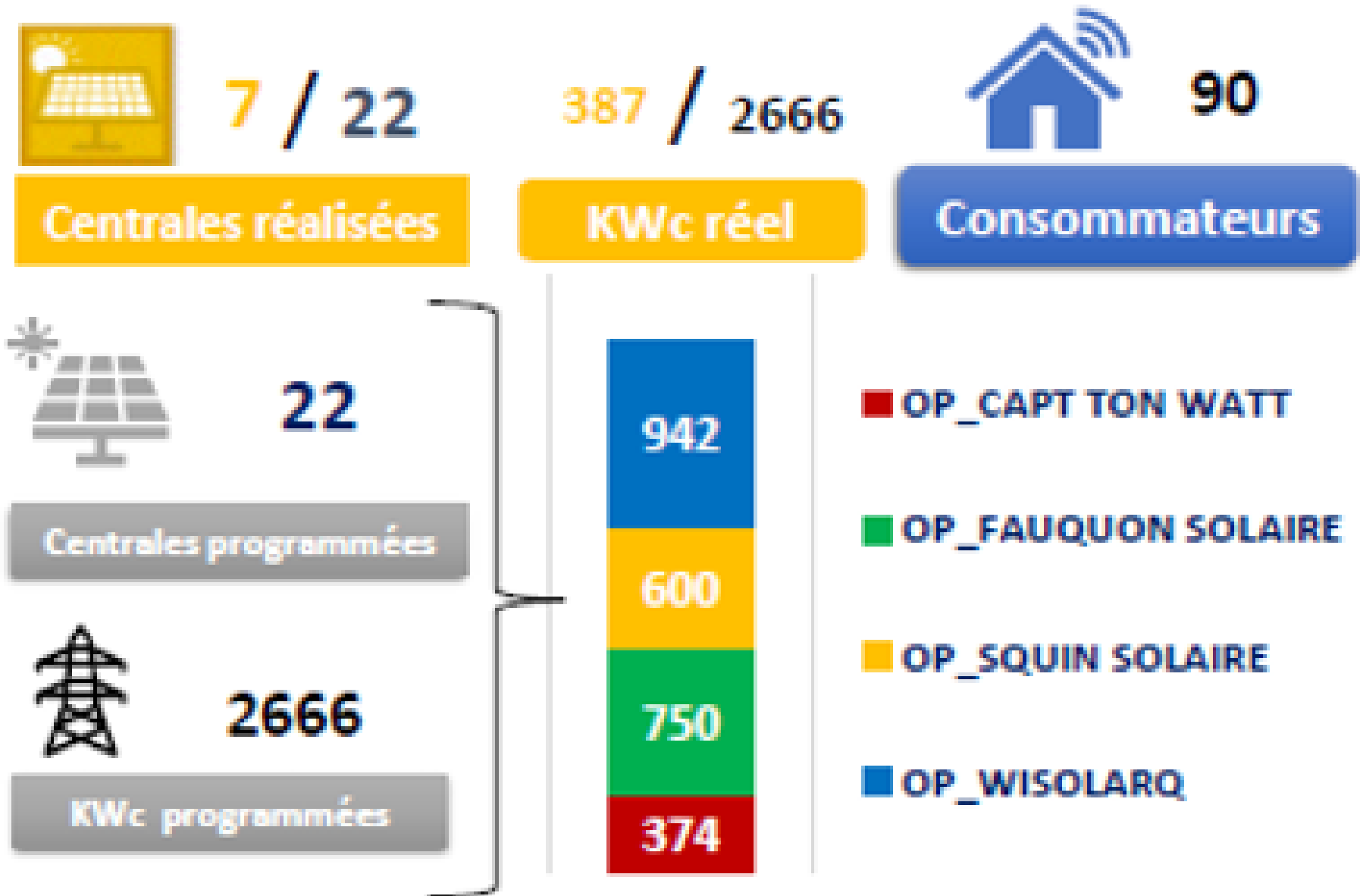
Résultats

4 zones viables soit **22 producteurs et 90 consommateurs**.

- **CAPT TON WATT**
- **FAUQUON SOLAIRE**
- **SQUIN SOLAIRE**
- **WISOLARQ**

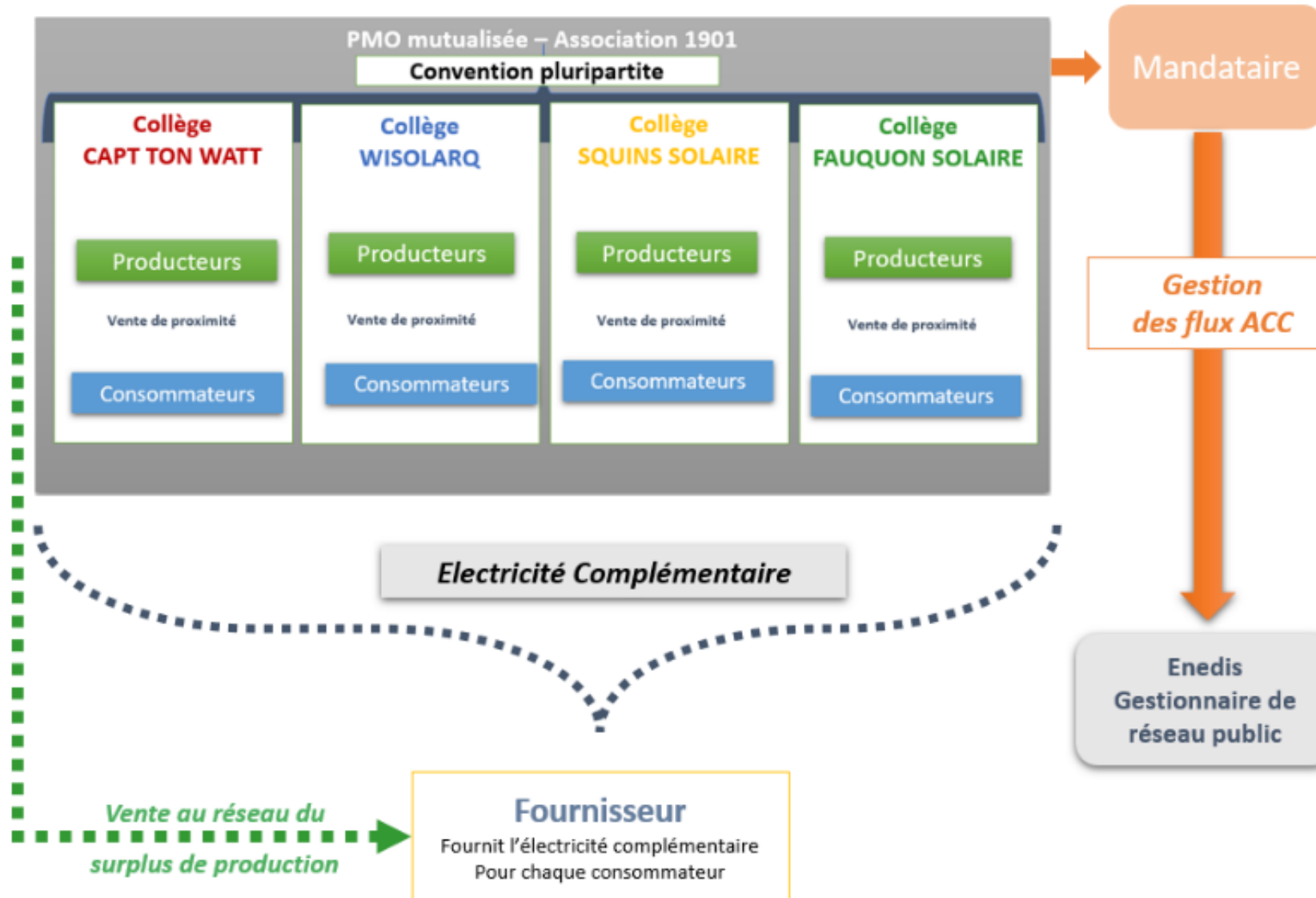


Autoconsommation collective ouverte : point clé bilan énergétique



Autoconsommation collective patrimoniale : gouvernance innovante

La gouvernance des opérations repose sur une organisation claire : les 4 boucles d'autoconsommation collective identifiées au sein d'une **PMO mutualisée** qui prendra la forme juridique d'une **association** sous forme de « collèges ».



CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL

Accompagner les porteurs de projets publics et privés

Dispositif d'accompagnement technique et financier 2024 - 2027

Le cadre général du dispositif

Le Contrat de Chaleur Renouvelable : avec le soutien de l'**ADEME**, ce programme permet à l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire (hors particuliers) de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

Dynamique d'animation territoriale

CAPSO

Aide à la réalisation des projets

Porteurs de projets

Une animation dédiée au COT ENR :

- Aide à la décision via une expertise technique "neutre" sur le choix énergétique.
- Accompagner le porteur dans sa demande de subvention de **l'étude à l'investissement**.

Bénéficiaires

Projet COT territoire

CAPSO

COMMUNE

ENTREPRISE

BAILLEURS

ETABLISSEMENT
DE SANTE

ASSOCIATION

Dispositif d'accompagnement technique et financier 2024 - 2027

Les objectifs du CCRT

Développer et massifier la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables du territoire



Accompagner les plus petits projets
Favoriser le mix énergétique



Durée du dispositif

01/06/2024 au 31/05/2027

Nombre de projets : 12

MWh produit : 7 000

Subvention mobilisable

1 983 530 €



Nouvelle Gouvernance Territoriale

Animation et gestion du Fonds Chaleur sur le territoire

CCRT en Gestion Déléguée

Commission d'attribution des aides CAPSO / ADEME

Exemples de projets



CHAUFFERIE BIOMASSE

85 % d'économie d'énergie



RÉSIDENCE DE LA LYS À AIRE SUR LA LYS



GEOthermie SUR SONDES & Chaussée thermoactive

92% d'économie d'énergie



SALLE DE SPORT MAILLEBOIS A LONGUENESSE

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER